

ARRÊTÉS

# A2023\_19 Arrêté constitutif d'une régie de recettes et d'avances auprès du tiers-lieu ' l'Alternateur ' Abroge et remplace l'arrêté A2021-17.

1 DOCUMENT - Publié le 12 septembre 2023

 A2023\_19\_Arrete\_constitutif\_d\_une\_regie\_de\_recettes\_et\_d\_avances\_aupres\_du\_tiers-lieu\_\_l\_Alternateu  
r\_\_Abroge\_et\_remplace\_l\_arrete\_A2021-17..pdf

ÉLÉCHAP R

# PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS